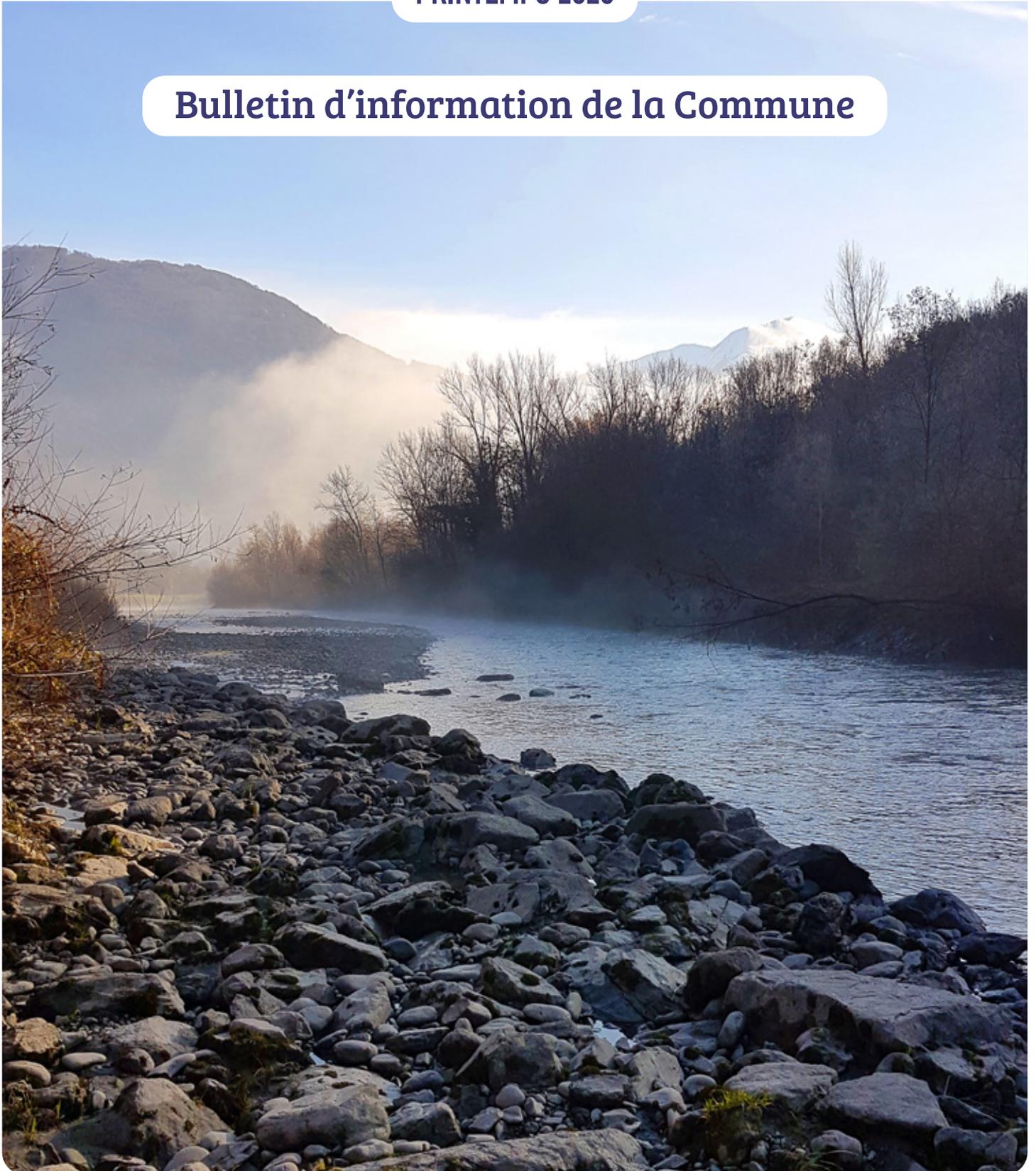




Au Fil des Pages

PRINTEMPS 2023

Bulletin d'information de la Commune



Le mot du Maire p.03
Diaporama p.05
Vie communale p.07
Vie associative p.13
La Métro p.18
Informations diverses p.21
Informations pratiques p.23

Zoom sur...



Bilan de l'équipe municipale à mi-mandat p.03

CITYALL



L'application sur smartphone de la commune compte de nouvelles fonctionnalités ! p.09



Découvrez toutes les manifestations de printemps et de l'été p.13



Application mobile de Notre-Dame-de-Mésage, encore plus d'informations à portée de pouce !

L'application smartphone CityALL qui a été lancée sur la commune, permet de rester connecté avec les dernières nouvelles de notre village où que vous soyez et à chaque instant.

Depuis plusieurs mois déjà, elle vous offre un accès direct aux liens pratiques de la mairie, aux informations de la municipalité, ainsi qu'aux associations.

Au travers des notifications, vous êtes avertis des travaux à venir, des événements à ne pas rater et des récentes actualités.



N'hésitez donc plus, installez l'application mobile CityAll sur votre smartphone, si ce n'est pas déjà fait, et connectez-vous aux informations de Notre-Dame-de-Mésage.



Ayez le réflexe internet !
www.notredamedemesage.fr



ÉTAT CIVIL

Naissance :

- Judith LEBOUVIER née le 06 octobre 2022

Fille de Fanny CHICHIGNOUD et Jérémy LEBOUVIER

- Emy SOUCHON née le 12 février 2023

Fille de Jennifer BURLET-PARENDEL et Jean-François SOUCHON



Mésageoises, Mésageois,

Pour cet édito de printemps, je vous propose la lecture de **mon discours réalisé à l'occasion des vœux du Maire** du 20 janvier dernier. Celui-ci est quelque peu condensé et actualisé...

Je vous souhaite un joyeux printemps, de belles éclosions florales....

Bien à vous,

Jérôme Buisson

Remerciements à toutes les personnes présentes. Ce discours fait un peu office de bilan sur les 3 années passées... Ce sont « nos premiers vœux en présentiel. » L'équipe municipale et moi-même, nouveau maire, avons pris nos marques.

Discours des vœux du Maire le 20 Janvier 2023

En 2020 nous avons construit un projet de nouvelle impulsion pour Notre Dame de Mésage avec une équipe municipale renouvelée aux 2 tiers. Depuis, nous sommes confrontés à des enjeux inédits. Nous devons faire face à de nouvelles responsabilités : SANITAIRES avec la Covid, CLIMATIQUES avec la canicule, les feux de forêts et parfois les inondations avec les fortes pluies, la GUERRE en Ukraine aux portes de l'Europe, l'INFLATION avec la hausse des prix et les coûts des matériaux. Cette période particulière quant à notre avenir impacte notre vie de tous les jours, les crises se succèdent et parfois se cumulent. Les élus, eux, répondent PRÉSENT, ils répondent à ces défis, ils actionnent tous les moyens mis à leur disposition : **actions** via le CCAS, porter attention aux plus vulnérables, **actions** via le Plan Communal de Sauvegarde, pour identifier les personnes, les risques mais surtout mettre en œuvre des plans d'urgence, **actions** HUMANITAIRES comme la collecte pour l'Ukraine et encore là, merci aux nombreux donateurs Mésageois, à Myriam et Manuel pour leur dévouement pour le transport. **Actions** pour la distribution de masques, mises en place de gel, de dispositifs de protection lors des rencontres, des réunions, des bureaux de votes et beaucoup d'autres actions encore...

Les élus essayent de minimiser les répercussions des coûts comme sur le prix de la cantine, du périscolaire, sur l'impôt foncier et maintiennent le même niveau de subvention aux associations. D'ailleurs je remercie certaines associations qui ont joué le jeu, certaines n'avaient pas eu besoin de leur subvention au vu du contexte et nous l'ont mentionné, cela nous a permis de redistribuer leur part et de donner un coup de pouce à d'autres.

Je souligne la gestion rigoureuse de notre budget communal actuel mais aussi depuis des années, je remercie les maires précédents pour cette gestion. La commune n'est pas ou peu endettée mais a la capacité de faire de l'emprunt en cas de coup dur ou de gros projet. Pour le budget de fonctionnement, l'équation financière n'est pas simple, les dotations diminuent, notre épargne nette diminue, sans que la part communale des impôts locaux augmente. Cela dit, nous essayons quand même de maintenir l'investissement communal dans plusieurs domaines.

Certains devront être traités dans l'avenir et nous les avons bien en tête, comme l'entretien et la rénovation de notre patrimoine (église, chapelle, cimetière), la réfection du toit de l'école, la réfection de notre parc d'éclairage public, par le remplacement des ampoules ou du type d'éclairage, l'enfouissement des lignes électriques, la gestion des falaises et tant d'autres projets qu'il faudra prioriser dans le temps et avec nos moyens. Il y a des choix à faire, des choix aussi en fonction des opportunités financières (certaines aides de l'Etat comme les rénovations thermiques pourront nous permettre de changer la chaudière à fioul de l'école).

Nous devons maintenir notre commune, notre confort de vie, gérer la végétalisation expansive et les arbres grandissants sur lesquels nous avons déjà fait un gros coup depuis 2020 et il en reste beaucoup à faire, nous en sommes conscients. Il nous faut maintenir la propreté urbaine et je profite, de remercier les promeneurs, toutes les personnes qui ramassent sans rien dire les déchets qu'ils rencontrent au gré de leur parcours. Je remercie encore une fois Cyrille notre agent technique et Daniel, Adjoint aux Travaux, pour leur gestion, leur présence auprès des gens du voyage de cet été mais surtout pour le ramassage tous les matins des papiers toilette aux abords du campement.

Un sujet de préoccupation est la hausse des prix de l'énergie, de l'électricité avec 2 postes importants : l'éclairage public et le complexe sportif. Nous avons décidé de couper l'éclairage de 23h à 6h30 ce qui nous fait une économie d'environ 28% supplémentaire. Cela permet aussi de conserver la biodiversité et notamment celle de la faune nocturne. Nous sensibilisons le personnel communal, les usagers, les associations sur cette notion d'économie d'énergie dans l'utilisation des structures communales.

La commune bénéficie des tarifs réglementés et nous allons subir une augmentation de 15% à 20% ; les propositions de contrats nous sont parvenues fin février.

De même, nous avons installé dans toutes les classes de l'école des capteurs de CO2 qui permettent avec un aspect ludique pour les élèves, d'informer le besoin pour l'ouverture des portes ou des fenêtres et éviter également que celles-ci restent ouvertes trop longtemps en période hivernale.

Quelques actions que nous avons réalisées depuis 2020 :

La mise en place de sacs à chien, la remise en place de la boîte aux lettres à St Sauveur, une machine de désinfection des mains (Everclean) pour les enfants de la maternelle, qu'ils ont dénommée « Wali », nous avons fait réaliser un buste de Marianne en Albâtre de ND Mésage par la sculptrice Emilie Sartelet, avec comme donateur du bloc, Mr Aillaud. Nous avons contribué à la Bande Dessinée « La pierre des Rois ». Nous avons rénové le City Stade avec l'aide d'habitants volontaires, une mésageoise a repeint les caractères du monument aux morts, nous avons mis en place des guirlandes de Noël sur quasiment toute la commune, nous avons géré les véhicules parasites sur les talus enherbés ou les parkings, fait les mises en fourrière. Nous avons également mis en place une procédure de reprise des concessions au « vieux » cimetière, identifié les sentiers pour les inscrire sur le site de la Métropole, proposé une création de liaisons piétonnes. Nous avons pris à bras le corps la problématique de la circulation sur la Place St Sauveur via la Route de Champ et avons proposé un arrêté de fermeture de la voirie pendant les week-ends des vacances scolaires nationales. Après un an d'essai, lors de la réunion publique en octobre dernier à Champ sur Drac, à l'unanimité des présents le système a été reconduit de façon pérenne. Nous impliquons les habitants à proximité pour nous aider dans la gestion de fermeture / ouverture de la barrière. Nous constatons une amélioration, mais il va falloir durcir la signalétique et faire intervenir plus souvent les gendarmes.

Nous avons mis en place une application CityAll, qui peut être téléchargée sur les Smartphones, ce sera un plus et un nouveau mode de communication avec la population.

Nous continuons de surveiller l'école de près, une mission géotechnique et une étude structure ont été réalisées. Les réparations des fissures ont été faites en juillet dernier. Le bureau d'étude géotechnique EGIS va accompagner la commune sur les suites à donner.

Voilà quelques exemples et j'en oublie sûrement beaucoup d'autres...

Concernant les projets menés.

A) Nous avons dans la continuité de la précédente équipe municipale réalisé une plateforme, avec une co-maîtrise d'ouvrage avec la DIRMED, pour désenclaver la maison dite « Richard », Mr Richard qui a légué cette propriété au profit de la commune en 2008. Les travaux sont terminés malgré un bon retard dû à l'entreprise de serrurerie qui a déposé le bilan. Je remercie l'entreprise BPS, porteuse de ce marché qui a quand même pu mener à bien cette réalisation. La bâtisse est en cours de vente par 2 agences immobilières du secteur.

B) Nous avons lancé l'extension du columbarium au cimetière paysager (28 cases supplémentaires), dans le projet est inclus, aussi, la mise en place de 8 cavurnes, et d'un jardin du souvenir, la mise en place de pas japonais et plantation de quelques arbres d'ornement. Les travaux sont terminés et là aussi, nous avons rencontré quelques difficultés de démarrage, d'approvisionnement et surtout d'entreprises capables de réaliser les travaux.

C) Nous avons enfin pu ouvrir au public l'aire de jeux pour enfants, avec quelques déboires : les 2 entreprises qui n'ont pas respecté le cahier des charges d'origine, problème avec la mise en place des barrières de clôture. Bref, après de multiples relances, négociations, le projet a pris du retard puisqu'il était prévu d'ouvrir avant l'été, et les travaux se sont terminés fin novembre. Nous n'avons pas pu réaliser le Pumptrack sur l'aire goudronnée pour cause de risques d'aléas inondation, projet retoqué par la Préfecture. Nous avons créé une aire de jeux comprenant le City stade, les jeux pour enfants, les agrès de fitness, la table de pingpong (qui va être remplacée gracieusement par une table en marbre suite aux négociations) et que nous avons dénommé Jeux des PLATRI'AIRES avec l'aide du public lors d'un Conseil municipal.

D) Je finirai par le projet d'aménagement et de sécurisation du carrefour de la RN85 et de la Montée de St sauveur, avec le Collectif qui s'est récemment créé, nous avons sollicité l'état, la DIRMED, Mr le Préfet, les députés,

les conseillers départementaux, la Métropole. Un projet de faisabilité nous a été présenté... c'est une avancée mais pas forcément une réponse complète aux attentes des usagers et des habitants. Nous espérons que cela se concrétisera au plus tôt, on espère une échéance pour fin 2024 ! Nous essayons d'impliquer la Métropole et le SMMAG pour la création d'un cheminement piéton et la sécurisation de l'arrêt de car scolaire... et ça, ce n'est pas gagné. Nous travaillons aussi sur la remise en place du radar, qui après de maintes promesses ne voit toujours pas le jour ! Nous continuons d'insister...

Je ne m'étendrai pas sur toutes les interactions que nous avons avec la Métropole et notamment les travaux sur les réseaux eau potable et assainissement, comme au Piallon, à la Montée de St Sauveur, le plan du Noyer, le Montalay, le chemin des Plâtrières. Ainsi que sur la réfection de la voirie, l'entretien des abords etc...etc...

Un mot quand même, puisque nous avons mis fin à la Convention de déneigement avec la Métropole et nous avons passé un contrat avec notre agriculteur Mr Noblet-Gilges, nous lui souhaitons un bon courage pour la prise de ses marques et des voiries, donc SVP, soyez indulgents sur le déneigement des premières neiges !

Je voudrais dire 2 mots sur la **mutualisation** avec les communes voisines, comme par exemple celle que nous sommes en train de mettre en place avec Vizille afin d'affirmer le club de l'ASNDM comme étant le club de foot du bassin de vie Vizillois et voir si la commune de Vizille peut nous mettre à disposition des terrains pour désengorger les nôtres. De même, nous avons relancé les élus de Vizille sur une éventuelle mutualisation de la Police Municipale, sujet en cours de réflexion. Autre sujet, comme le portage des repas via les 2 CCAS, il faudrait vérifier la nécessité, le besoin, si c'est réalisable et comment ?

Nous avons mutualisé avec la Métropole pour la mise à disposition d'un broyeur auprès des Mésageois, celui-ci devrait être disponible courant avril-mai (normalement !!)

Un projet de construction est en cours, l'aménagement du secteur de la Touche par 14 logements, un aménageur, BMB Concept, a été retenu parmi 3 candidats par un avis du comité de sélection appuyé par un comité technique (composé de l'archi conseil du CAUE, d'un instructeur du pôle Autorisation du Droit des Sols de la Métro et la SPL Inovaction). Le projet sera présenté à la population, le permis de construire devrait bientôt être déposé après que les coûts de construction versus le prix de vente soient réglés, en cause, bien évidemment les hausses des coûts des matériaux. Je remercie les personnes du comité de sélection, composé de 3 élus, de 2 habitants de la commune et d'une personne extérieure à la commune.

Je finirai par les sujets en réflexion comme celui d'empêcher les intrusions des gens du voyage sur le terrain de foot, la mise en place d'un panneau d'affichage lumineux, la création d'un sas sur la porte d'entrée de la mairie, la création d'un événement avec un feu d'artifice et tant d'autres idées qui fourmillent que je ne peux toutes vous les citer.

Quelques remerciements :

Je tiens vraiment, en premier, à remercier les agents communaux, avec nos contraintes de budget, commune de petite taille, avec des moyens limités, avec l'épisode sanitaire, je les remercie pour leur disponibilité, pour le travail technique, le scolaire, le périscolaire, la cantine et toute la partie administrative d'une commune. Merci à vous.

Je remercie les élus, les membres du CCAS, toutes les associations, les petites causeries de Robert Aillaud.

Je tenais aussi à remercier les communes voisines comme Vizille, Jarrie, Vaulnaves le haut, St Barthélémy de Séchilienne pour le prêt gratuit de matériel lorsque nous le leur demandons. Nous apprécions sincèrement cette solidarité des communes. Merci.

Je remercie les habitants, Mésageois et Mésageoises, qui, par un mot, un mail, un message, nous remercient dans notre engagement, pour nos actions, et qui nous proposent aussi des petites initiatives parfois. Nous sommes preneurs...

Mesdames et messieurs, le conseil municipal et moi-même, vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2023 ainsi que la santé, qui nous est primordiale.

A l'issue des vœux, Mr Robert Aillaud nous a proposé une petite causerie : « Les Malheurs et Bonheurs de St Sauveur ».

Soirée Disco

Le 4 février dernier a eu lieu la soirée "Disco" organisée par le Comité des Fêtes. 80 personnes étaient au rendez-vous pour profiter du spectacle proposé par la compagnie Belladonne. Tout au long du dîner, les spectateurs ont pu découvrir les 4 tableaux différents, avec deux chanteurs et deux danseuses. Le public était enchanté et a bien participé en donnant de la voix !

Si vous aussi, vous souhaitez participer à l'animation de la commune et rejoindre une équipe sympa, n'hésitez pas à vous faire connaître !

Le Comité des Fêtes a besoin de vous pour pouvoir continuer ses activités.

Envoyez un mail à comitedesfetesndm@outlook.fr



**Côté papilles,
tout le monde s'est régalé avec
les plats préparés par le traiteur
"La boutique d'Axel de Jarrie."**

**L'équipe du Comité des Fêtes s'est mise
en quatre pour préparer cette belle soirée
et les participants étaient ravis.**



Merci !



Toute l'équipe du sou des écoles remercie les bénévoles pour leur contribution ainsi que leurs gâteaux pour le carnaval.

Nous remercions aussi les enfants vêtus de leurs plus beaux déguisements, les enseignants et l'équipe du périscolaire de nous avoir préparé notre joli épouvantail tout en couleur ! Merci également à nos photographes et la mairie de Notre Dame de Mésage qui nous a permis d'organiser cet événement et prêté du matériel.

Merci à toutes les familles d'avoir partagé avec nous ce joli moment ! Grâce à vous nous avons récolté un peu plus de 200 €. Une partie de nos bénéfices permettra de financer le transport en bus pour la patinoire !

A très bientôt



On se retrouve samedi 13 mai à la salle Marcel Richard pour un loto et samedi 24 juin pour la kermesse de l'école ! Pour faire de ces événements une réussite, nous avons besoin de volontaires pour nous aider alors si vous êtes disponibles n'hésitez pas à nous contacter !

soudesecolesnd@gmail.com



LA NEIGE À L'ÉCOLE

Quand il a neigé à l'école, on a fait des batailles de boules de neige, on a joué dans la neige et on a glissé sur le tapis d'herbe gelé.

A la récréation du matin, c'était amusant parce que la neige n'avait pas encore fondu. On a fait des tas de neige pour décorer la cour ou pour prendre de la neige pour faire des bonhommes de neige.

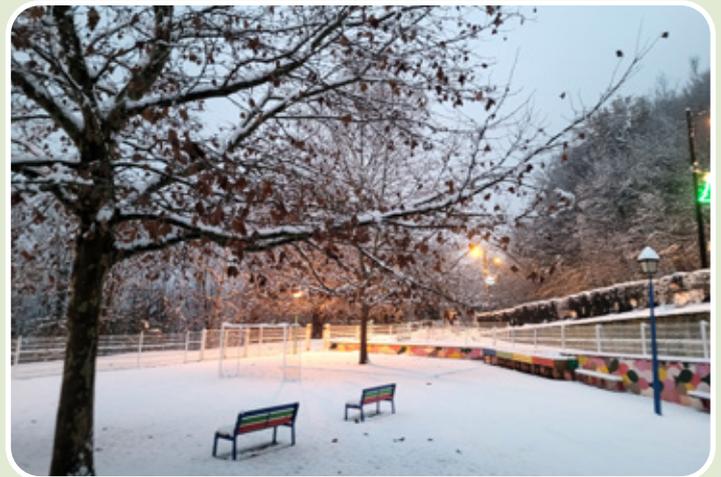


Entre copains, on a fait deux bonhommes de neige. Ils ont tenu jusqu'à trois jours après !

Cette journée était trop bien avec un peu de neige !



D'après les productions de Méline, Pauline et Lucie, classe de CE2 - CM2.




Le cycle natation à l'école

Natation pour tous les élèves de l'école élémentaire.

Cette année, tous les élèves de l'école de La Romanche ont pu participer à un cycle de natation à la piscine de Livet Gavet.



Une attestation « savoir nager » va être remise aux élèves du CM2 et sera incluse dans leur livret scolaire. Le « savoir-nager » correspond à une maîtrise du milieu aquatique. Il reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). Cela leur permettra d'accéder à toute activité aquatique ou nautique susceptible d'être organisée dans le cadre des enseignements en EPS ou à l'extérieur de l'école.

Cette attestation a été délivrée suite à la validation d'un parcours réalisé en continuité sans appui sur le bord du bassin et sans lunettes. Les autres élèves obtiendront un diplôme en fonction de leur niveau (niveau dauphin, loutre ou tortue).



Préinscriptions écoles

Préinscriptions à l'école maternelle et à l'école élémentaire :

Votre enfant va rentrer en petite section de maternelle à la rentrée de septembre 2023 ou bien vous avez emménagé sur la commune courant 2023 et vous souhaitez scolariser votre/vos enfant(s) sur la commune de Notre Dame de Mésage.

Merci de vous présenter à la mairie du lundi 27 mars au vendredi 07 avril aux heures d'ouverture avec :

- un justificatif de domicile récent,
- votre livret de famille,
- un certificat de radiation (en cas de changement d'école),
- une demande de préinscription (fiche à compléter sur place).

Plus d'informations sur le site internet :

www.notredamedemesage.fr

rubrique « Éducation et enfance »
Groupe scolaire.



Centre de loisirs

Le Centre de Loisirs ouvrira ses portes, à la salle polyvalente Marcel RICHARD, aux enfants âgés de 3 à 12 ans du 10 au 28 juillet 2023.

Comme toutes les années, ACL proposera diverses activités aux enfants. Les inscriptions sont à transmettre directement à ACL. Une plaquette d'information sera transmise par l'école.

Une subvention venant du CCAS a été accordée aux enfants de Notre Dame de Mésage en fonction du quotient familial. Le tarif annoncé prend en compte la subvention.



Inscriptions auprès d'ACL :

Association des Centres de Loisirs
11 Avenue Jean Perrot
38100 Grenoble
04 76 87 76 41

Commémoration



Commémoration du 8 Mai 1945

Souvenons-nous que des hommes et des femmes
ont donné leur vie pour notre liberté.

La cérémonie en mémoire du 8 mai 1945 aura lieu à 9h45
sur le parvis de la Mairie, en présence des élèves
de l'école élémentaire qui seront accompagnés par un saxophoniste.



Bientôt un feu d'artifice à Notre Dame de Mésage!

Pour apporter un peu de gaieté et de légèreté en ces temps où il faut
faire face à de nombreuses difficultés, la municipalité souhaite
proposer un feu d'artifice.

La date et le lieu seront communiqués
ultérieurement via le site internet de la
commune et l'application City All.

Nouveaux arrivants sur la Commune

Vous êtes propriétaires ou locataires et vous avez récemment
emménagé sur la commune de Notre Dame de Mésage, vous
pouvez contacter la mairie afin de communiquer votre date d'arrivée
et votre adresse.

Pour toute question vous pouvez vous adresser à la mairie :
04 76 68 07 33
mairie.ndmessage@wanadoo.fr
www.notredamedemesage.fr



aux nouveaux arrivants !



Appli CityAll

Application mobile
de Notre-Dame- de-Mésage, encore plus
d'informations à portée de pouce !

L'application smartphone CityALL qui a été lancée sur la commune,
permet de rester connecté avec les dernières nouvelles
de notre village où que vous soyez et à chaque instant.

Depuis plusieurs mois déjà, elle vous offre un accès direct aux liens
pratiques de la mairie, aux informations de la municipalité, ainsi qu'aux
associations. Au travers des notifications, vous êtes avertis des travaux à
venir, des événements à ne pas rater et des récentes actualités.

NOUVEAU

L'appli évolue et compte désormais
trois nouvelles fonctionnalités !



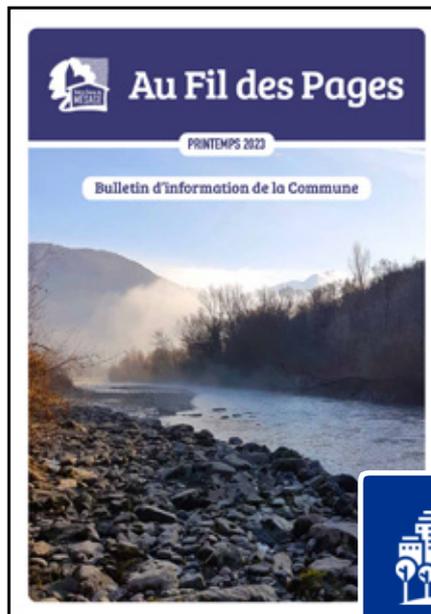
1. Elle permet aux familles d'accéder
directement aux menus de la cantine.



2. Le dernier bulletin municipal est
directement accessible, en numérique,
depuis l'application.



3. Pour une consommation électrique
encore plus responsable, l'accès au
site écoWatt est également à portée
de pouce.



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez **Notre Dame de Mésage**



Accès terrain militaire interdit

Il est rappelé aux habitants que le terrain militaire, situé en sa totalité sur la commune de Notre Dame de Mésage, **est totalement interdit à tous publics sauf ayants droits**, par décret ministériel n° 81-132 du 6 février 1981. **Il est délimité par des panneaux « terrain militaire entrée interdite ».**

Attention des contrôles pourront être effectués.



Travaux

Voici quelques exemples effectués dernièrement.



Descente de La Touche accès aire de Jeux
AVANT



Descente de La Touche accès aire de Jeux
APRÈS



Bassin route de la Commanderie
AVANT



Bassin route de la Commanderie
APRÈS



Bassin route de la Commanderie
APRÈS



Nettoyage et réaménagement au bord
des terrains des tennis. **AVANT**



Nettoyage et réaménagement au bord
des terrains des tennis. **APRÈS**



Remplacement du grillage au foot



Remplacement du grillage au foot



Extension du cimetière paysager

L'extension du cimetière paysager derrière la Chapelle Saint Firmin, a été finalisée en février dernier, avec le prolongement du colombarium et la création de 28 cases pouvant contenir 4 urnes, d'un jardin du souvenir et de 8 cavurnes dans le sol pouvant contenir 7 ou 4 urnes.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter la Mairie.



Il y a du nouveau à propos de la collecte des ordures ménagères

Désormais, la collecte sera maintenue les jours fériés !

Néanmoins, trois exceptions sont à noter :

- le 1^{er} mai
- le 25 décembre
- le 1^{er} janvier qui auront lieu respectivement les 26 décembre, 2 janvier et 2 mai

En résumé, désormais vous pourrez sortir votre bac le dimanche soir pour la collecte du lundi, même si le lundi est un jour férié (hors 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier).

Récupération d'essaims

La saison apicole a débuté et le temps des essaimages également.

Si vous venez à être l'hôte d'un essaim d'abeilles, la première des réactions est de ne pas paniquer (bien que le bruit soit impressionnant) et de ne pas avoir peur car les abeilles sont autant en état de stress que vous. Imaginez que vous partiez de votre maison sans savoir où vous iriez habiter, vous seriez un peu stressé ? Et bien c'est ce que vit un essaim. Il est vrai que les abeilles, tout comme les guêpes et les frelons, sont associées en priorité à des piqûres. Au moment d'un essaimage, les abeilles ont autre chose à penser que de piquer ! Il faut savoir que les abeilles ne piquent pas « gratuitement » car elles savent qu'elles vont en perdre la vie. Elles sont extrêmement curieuses puisqu'elles ont 7 000 capteurs par antenne ! Imaginez que vous en ayez autant par narine. Cela vous donne une idée de ce que vous devriez gérer en permanence.

Si une abeille tourne autour de vous, la première des choses à faire est de ne surtout pas bouger telle une statue et ne faire AUCUN mouvement brusque. Si vous voulez vous éloigner, faites-le très lentement.



Aussi, au cas où vous auriez un essaim se posant chez vous, Frédéric Chasson, apiculteur à Notre Dame de Mésage, vous propose de récupérer cet essaim sauf s'il se trouve dans un toit ou bien une cheminée.

Vous pouvez le contacter au 06 61 68 91 36.

**Pensez au voisinage :
Choisir le bon
moment, c'est moins
dérangeant!**



Notre Dame de Mésage, le pays où il fait bon vivre

Avec le retour du printemps, les travaux dans le jardin et autour de la maison reprennent. Pour la tranquillité de tous, nous vous rappelons que pour vos travaux de bricolage et de jardinage, les appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Arrêté préfectoral du 31 juillet 97 :

Concernant les chantiers de travaux publics ou privés, toute personne utilisant des outils qui peuvent gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ses travaux entre 20h et 7h du matin, et toute la journée des dimanches et jours fériés (sauf intervention d'urgence).

La propreté de notre village est l'affaire de tous !

Au quotidien, chacun de nous peut contribuer à la qualité de notre cadre de vie.
Grâce à l'effort de tous, notre commune propre, c'est possible !

- Dans la rue, je jette mes déchets à la poubelle (papiers, mégots, emballages, canettes, masques...).
- Je mets les poubelles dans le bon conteneur et s'il est plein je ne les dépose pas à côté.
- Je ramasse toujours les déjections de mon animal.
- Je joue mon rôle de citoyen en contribuant, dans un esprit de solidarité et de civisme, à l'entretien de ma commune.

Ensemble, respectons et embellissons notre environnement.





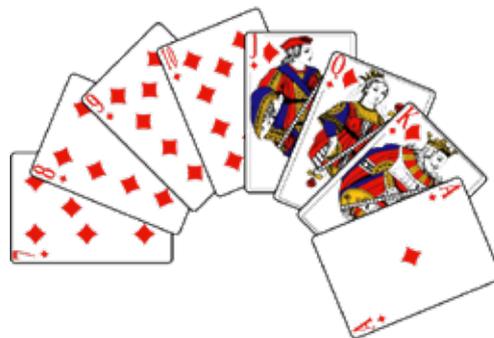
Concours de belote

Concours de belote du Club de l'âge heureux

Samedi 1er avril à 14h00 à la salle du Connex (bâtiment le Moulin).

Tirage à la mêlée.

Renseignements au 06 80 60 47 46.



Concert de la chorale AtChaPoly de Vizille

Des chants polyphoniques aux sonorités surprenantes venues des pays de l'Est, des Balkans au Caucase.

Venez voyager en Ukraine, en Macédoine, en Géorgie, en Russie, en Bulgarie ou en Arménie !

Samedi 1er avril 2023 à 20 heures,
à la Chapelle Saint-Firmin à Notre-Dame-de-Mésage.

Participation libre et responsable

www.atchapoly.fr

06 22 68 28 85



Organisé en partenariat avec l'association **FESTI MESA JOIE**



Festival des contes



Le dimanche 30 avril de 14h à 18h l'association Alpina Time et Conte à la clef vous propose un festival de contes et de musique "Contes du temps plié ou Contes du templier".

On vous accueillera dans les chapelles St Firmin et Sainte Marie.

Les séances aux choix (enfants - adultes - tout public).
Participation 1€ par séance.

Informations : 06 45 87 76 51

Le programme sera affiché sur
www.contealaclef.fr

Contes du temps plié ou contes du templier à Notre Dame de Mésage



30 avril de 14h à 18h Conte à la clef

2/3/4 juin
2023
*Notre Dame
de Mésage (38)*

festival
**les
délices
perchés** ⁰⁴
www.delicesperches.fr

*concerts,
cuisine, bar,
cabaret, clown,
spectacles,
théâtre, cirque,
costumerie,
maquillage,
produits locaux...*



MÉSAGEOISES, MÉSAGEOIS !

C'est parti pour la 4^e édition des Délices Perchés, le festival spectacle & cuisine de Notre Dame de Mésage !

Il est venu le temps de consacrer nos liens heureux.
Célébrer les chapelles perchées, les utopies locales, ces instants de
joie libres qui retissent peu à peu des relations réelles à la seule force
de l'imaginaire. Comme des enfants qui jouent.

Pour faire vivre notre îlot de liberté le temps d'un weekend,
on vous propose une édition un peu folle, gentiment décalée et
même plutôt osée. Venez entre amis, entre voisins.
Amenez vos enfants, vos parents, vos pélicans... on sera là !

DU VENDREDI AU DIMANCHE

DES SPECTACLES EN PAGAILLE

Cabaret drag queen, marionnettes allumées, clown pour adultes, contes
pour enfants, cirque endiablé, danse féérique, DJ, fanfare, chant des
steppes et musique andalouse... du rêve partout, pour tous !

UN CABARET DE GOURMANDISES !

Vendredi soir : banquet spectacle « Les 12 Travelos d'Hercule » .
Attention places limitées : cette année, réservez !

Samedi toute la journée : méli-mélo de snacks qui claquent - pizzas et glaces
du Trièves, falafels du plateau, frites, gaufres et autres plaisirs maison).

Et dimanche jusqu'à 14h : c'est brunch !

UN GRAND BAL COSTUMÉ !

Une fois n'est pas coutume, on fournit le costume ! Après une journée
délicieuse, faites chauffer la piste de danse devant l'Orchestre Tout Puissant
Marcel Duchamp - une musique libre, terriblement contagieuse.

Retrouvez bientôt le détail des
séances dans votre boîte aux
lettres et sur :
www.delicesperches.fr

Vous souhaitez être bénévoles ?
Contactez l'équipe !
lesdelicesperches@gmail.com

? Qu'est-ce que le Festi'Mésajoie ?

C'est un festival organisé par un petit groupe de Mésageois qui souhaite que les habitants du village se rencontrent à l'occasion de concerts, conférences, expositions, théâtre, au domicile des habitants.

Nous vous proposons de partager des moments de convivialité et d'échanges grâce à la passion, le savoir et le talent d'artistes et de conférenciers de tous horizons.

- Vous avez vous aussi un talent que vous souhaitez faire partager ?
- Vous avez envie d'accueillir un spectacle chez vous ?
- Vous souhaitez participer à l'organisation du festival ?



N'hésitez pas à vous faire connaître en envoyant un mail à festimesajoie@orange.fr



YES l'association Yes-Yoga Et Sophrologie

L'Association Yes-Yoga Et Sophrologie propose de découvrir une diversité de pratiques en lien avec le printemps :

- **Collectivement en ateliers mensuels** les samedis en demi-journée ou journée complète, à partir de 12 ans
- **Individuellement** quels que soient l'âge, les capacités physiques ou l'objectif

Les exercices et techniques proposés favorisent l'harmonie corps-esprit, l'apaisement du mental, la conscience de soi, la concentration, la souplesse et la résistance du corps, le sommeil, la circulation des énergies, l'augmentation de la capacité respiratoire et renforcent l'immunité.

Les ateliers collectifs se déroulent en Salle d'évolution, sous l'école de Notre Dame de Mésage **les Samedis 1er Avril, 13 Mai et 10 Juin.**

Le printemps est l'occasion de pratiquer en intérieur et en extérieur (au gré des humeurs de la météo) à la demi-journée de 9h30 à 12h ou de 13h30 à 16h (si au moins 5 participants) ou à la journée complète (9h30-12h/13h30-16h)



Oser découvrir et vivre les pratiques, c'est se rendre disponible pour prendre soin de soi, ouvrir une parenthèse pour revenir à l'essentiel, une promesse de détente et de mieux-être !

Au plaisir de vous accompagner dans cette expérience.

Pour un anniversaire, un événement particulier ou simplement la joie de faire découvrir un atelier, offrez une carte cadeau personnalisée !

Association Yes-Yoga Et Sophrologie

37 Allée du Connex

38220 Notre-Dame-de-Mésage

06 67 97 66 06

<https://yes-yoga-et-sophrologie.jimdosite.com>



La collecte des objets volumineux sur rendez-vous

Un premier bilan encourageant

Ce nouveau service métropolitain a montré son utilité : près de 2000 m³ d'objets ont été collectés en 2022 dont une partie a pu trouver une seconde vie.

Gratuit et accessible à tous les métropolitains, ce nouveau service permet de se débarrasser d'objets volumineux en prenant rendez-vous avec un opérateur qui viendra les collecter devant chez vous.

Ce dispositif s'adresse aux personnes n'étant pas en mesure d'utiliser les autres solutions existantes : reprise par le distributeur, dépôt en déchèteries fixes et mobiles, services proposés par les acteurs associatifs (recycleries, débarrassage au domicile des particuliers), donneries et préaux des matériaux en déchèteries... Parmi elles, les personnes âgées, les habitants à mobilité réduite, les étudiants...

Cette solution, réservée aux particuliers, répond certes au besoin de désencombrement pour les usagers à faible mobilité, mais pas seulement :

- Elle offre aux objets réemployables une seconde vie : après réparation éventuelle, ces objets sont distribués en boutiques solidaires,
- Elle crée de l'emploi dans le secteur de l'insertion, que ce soit pour la collecte, la remise en état ou la distribution.

C'est à Fabricanova*, collectif local d'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, que revient la mission de recueillir, trier, réparer si besoin puis redistribuer en boutiques solidaires les objets collectés.

En 10 mois d'activité, ce service comptabilise :

- plus de 1000 rendez-vous effectivement réalisés,
- 1786 m³ collectés à ce jour, soit une moyenne de 1,8 m³ par collecte
- 3062 objets collectés à ce jour (dont 60% de mobilier, 20% d'équipements électriques ou électroniques),
- Les objets en trop mauvais état sont apportés en déchèterie : 93% d'entre eux sont recyclés, les autres sont incinérés.

En 2022, 10% des objets collectés ont déjà pu trouver une seconde vie en boutique solidaire. Au printemps 2023, tous les objets collectés seront orientés sur la plateforme métropolitaine dédiée au réemploi et à la réparation située au Pôle R à Grenoble, lieu totem de l'économie circulaire. Cet espace sera le lieu de collecte, de sur-tri, de réparation et reconditionnement d'objets de toute sorte, il permettra d'augmenter encore le nombre d'objets sauvegardés.

Pour rappel, comment procéder pour bénéficier du service de collecte d'objets volumineux ?

- Prendre connaissance des règles d'utilisation du service (<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/91-prendre-rendez-vous-pour-la-collecte-des-objets-volumineux.htm>)
- Demander un rendez-vous sur le formulaire en ligne (<https://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/gerer-mes-dechets/rdv-encombrants/>) ou au 0 800 500 027 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Un opérateur contactera l'utilisateur par téléphone pour fixer le RDV et valider la liste des objets à collecter.

* Envie Rhône-Alpes, Emmaüs Grenoble, Qualirec, Ulisse Grenoble Solidarité, Cycles&GO, Régie de Quartier Villeneuve Village Olympique, Régie de Quartiers Pro'Pulse, l'association Aplomb / Eco'mat 38, les Ateliers Marianne, Soleo, la Recyclerie sportive et Grenoble Alpes Métropole



Prochaine collecte de textile

La prochaine collecte de textile aura lieu du 24 avril au 4 juin 2023.

À Notre Dame de Mésage, le conteneur à textile se trouve sur le parking des tennis

Comment participer ?

1. Triez les vêtements, linges de maison et chaussures dont vous voulez vous séparer, qu'ils soient usés, déformés, troués ou tout simplement démodés.
2. Mettez-les dans un sac et fermez-le bien.
3. Déposez le sac dans un des nombreux conteneurs éphémères à votre disposition du 24 avril au 4 juin 2023.

Quels types de textiles déposer ?

- Textiles acceptés : vêtements et sous-vêtements, linge de maison, chaussures, sacs et peluches (qu'ils soient abîmés, troués, déformés ou tout simplement démodés)
- Textiles refusés : textiles mouillés (risques de moisissures) et souillés par des produits chimiques (risque de pollution)



Ouvrage L'eau en partage

L'eau en partage est le titre du nouvel ouvrage commandé par la métropole grenobloise à Béatrice Méténier, auteure de plusieurs ouvrages sur l'histoire et le patrimoine grenoblois, ainsi que sur l'environnement.

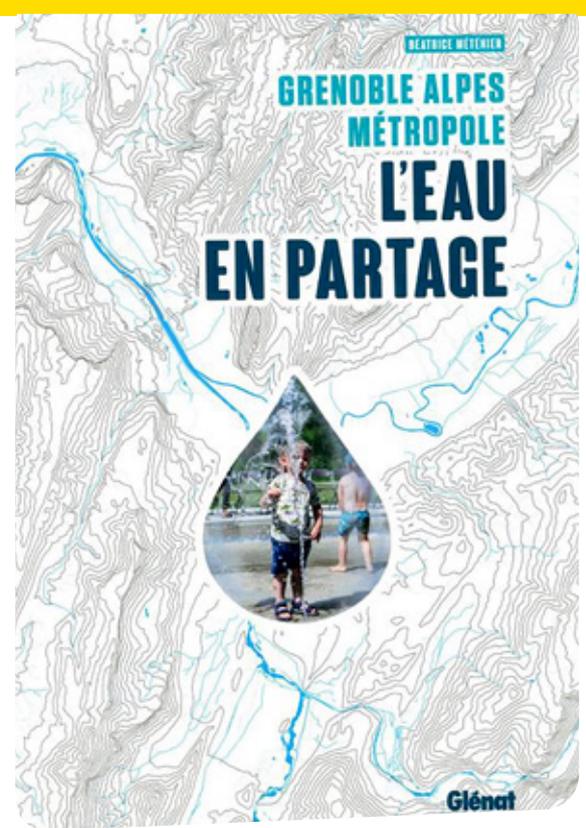
Résumé : « L'eau est indispensable à toute forme de vie. C'est vrai partout, et encore davantage dans la métropole grenobloise où la qualité de l'eau potable est exceptionnelle. Un trésor, un bien commun à partager à tous les étages de la ville et du vivant.

Cours d'eau, eaux pluviales, eaux usées, loisirs aquatiques, végétalisation urbaine, agriculture, recherche, industrie, réchauffement climatique... les problématiques de l'eau concernent chaque citoyen.

Mais où naît-elle ? Comment arrive-t-elle au robinet ? Comment est-elle nettoyée avant de retourner à la mer ? Est-elle raisonnablement partagée entre les milieux naturels, les territoires et les activités humaines ? Comment s'exerce la solidarité entre les communes ?

Porteuse de danger lorsqu'elle déborde des rivières, l'eau est devenue force de progrès en étant domestiquée. Elle a ainsi écrit une large part de l'histoire et du développement de la capitale alpine. Une épopée qui se poursuit aujourd'hui, alors que la préservation de cette ressource inestimable est l'affaire de tous. En mots et en images, ce livre porte un regard neuf sur notre bien commun. »

Livre consultable en Mairie ou à la Médiathèque de Vizille.



L'eau est précieuse, ensemble adoptons les bons gestes.

Jamais au sol. Jamais dans les WC.

PAS DE LINGETTES, DANS LES TOILETTES

Elles ne se dégradent pas, et polluent les rivières et la mer !

D'INFOS SUR
grenoblealpesmetropole.fr

GRENOBLE ALPES
EUROPEAN GREEN CAPITAL

GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE

L'eau est précieuse, ensemble adoptons les bons gestes.

Jamais au sol. Jamais dans les WC.

PAS DE MÉGOTS, DANS LES CANIVEAUX

Un mégot pollue 500 litres d'eau, et représente 40% des déchets présents en mer Méditerranée !

D'INFOS SUR
grenoblealpesmetropole.fr

GRENOBLE ALPES
EUROPEAN GREEN CAPITAL

GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE

Prime covoiturage !

Le plan national "covoiturage du quotidien" est lancé en 2023 pour promouvoir le covoiturage courte distance.

À partir du 1er janvier 2023, les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage courte-distance recevront une prime de 100 €, via certaines plateformes de covoiturage.

Sous réserve d'éligibilité, vous pouvez bénéficier d'une prime de :

- 150 euros sur les lignes M covoit'Lignes+
- 100 euros en utilisant le service M covoit'RDV

Plus d'informations sur www.mobilites-m.fr

conducteur
100€
de prime
en covoiturant
avec Karos

Passagers : vos 10 premiers covoiturages offerts

Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

un service  opéré par


KAROS


Syndicat Mixte
des Mobilités
de l'Aire Crenobloise


covoit'
RDV



Carte d'identité et passeport

Les demandes de création ou de renouvellement de carte d'identité et de passeport ne se font plus à la mairie de Notre Dame de Mésage depuis plusieurs années.

Pour simplifier votre démarche et suivre l'avancement de votre demande, vous pouvez effectuer une "pré-demande en ligne" sur le site de l'ANTS* (Agence Nationale des Titres Sécurisés) <https://ants.gouv.fr/>

Ce site est accessible avec un compte ANTS ou via France-Connect (connexion avec l'identifiant et le mot de passe de l'un des comptes suivants : Impots.gouv, Ameli, ...).

Pour finaliser la demande, il faudra ensuite prendre rendez-vous et vous présenter en personne dans toute mairie munie d'un dispositif de recueil des empreintes digitales, quelle que soit votre commune de résidence.



Les mairies les plus proches ayant ce dispositif sont : Vizille / Le Pont de Claix / Échirolles / La Mure

Si vous ne faites pas de « pré-demande en ligne », vous pouvez toujours vous rendre dans votre mairie ou les mairies compétentes et récupérer les formulaires.

Il est recommandé de planifier les démarches plusieurs mois à l'avance car le délai de délivrance des titres d'identité peut être long.

France services vous aide dans vos démarches

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces France services ont ouvert sur le territoire français.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

Les agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle.

Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services ci-dessous :

- **Une information de premier niveau** (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)
- **Un accompagnement au numérique** pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
- **Une aide aux démarches en ligne** (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)
- **Des prestations de conseils** pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

France services près de chez nous :

PIMMS Médiation Isère *

1 Square Alfred Poncet
38220 Vizille
(Ancienne trésorerie de Vizille)

* PIMMS : Point d'information médiation multi services

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Mercredi : 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00
Jeudi : 09h00 - 12h00
Vendredi : 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00
Samedi : 09h00 - 12h00



Le recensement citoyen, une obligation à partir de 16 ans

Qu'est-ce que le recensement citoyen ?

Tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de la mairie de son lieu de domicile (ou auprès de son Consulat, lorsqu'il réside à l'étranger) en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Tous les jeunes français, garçons et filles, sont concernés.

La Journée Défense et Citoyenneté est une formalité obligatoire organisée par le Ministère de la Défense qui vous permet de vous présenter aux concours et examens publics (Baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Pour toute demande particulière concernant la Journée Défense et Citoyenneté, nous vous invitons à vous rapprocher du Ministère de la Défense.

Comment se faire recenser ?

Le jeune mineur (16 à 18 ans) peut effectuer seul cette démarche ou se faire représenter par ses parents.



Si vous avez oublié de vous faire recenser à 16 ans, il est toujours possible de le faire mais le jeune majeur doit effectuer seul cette démarche. Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Si vous êtes en situation de handicap :

Si vous avez la carte mobilité inclusion « invalidité » ou la carte invalidité, ou si vous êtes en situation de handicap (à condition d'avoir un certificat médical), vous pouvez demander à être autorisé à ne pas participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), au moment de votre démarche de recensement.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Centre du Service National de Varcès à l'adresse csn-varces.jdc.fct@intra.def.gouv.fr

Quand se faire recenser ?

Les jeunes français doivent se faire recenser entre la date de leur 16^{ème} anniversaire et les 3 mois suivants.

Les jeunes devenus français entre 16 et 25 ans effectueront cette formalité dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Les jeunes gens qui acquièrent automatiquement la nationalité française à 18 ans et/ou disposent de la capacité de décliner la nationalité française pourront effectuer leur recensement jusqu'à l'âge de 19 ans.

Que faut-il déclarer ?

- Le nom de famille (accompagné du nom d'usage, le cas échéant), le(s) prénom(s), la date et le lieu de naissance du jeune recensé et de ses parents
- L'adresse du domicile
- La situation familiale, scolaire et/ou professionnelle

Quels documents apporter ?

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile récent

Bienvenue sur le site officiel d'information et de démarches administratives : <https://www.service-public.fr/>

Le site internet officiel de l'administration française qui vous guide et vous oriente dans vos démarches administratives et vos questionnements :

- état civil
- carte d'identité / passeport
- urbanisme
- déménagement / emménagement
- etc.



Mairie :

L'accueil de la Mairie est ouvert au public :

Lundi : 13h30-17h30

Mardi : 13h30-18h00

Vendredi : 13h30-18h00

04 76 68 07 33

mairie.ndmessage@wanadoo.fr

www.notredamedemesage.fr

Les Écoles

École Maternelle : 04 76 08 31 02

École élémentaire : 04 76 68 12 85

Gendarmerie : 17



Médical :

Pompiers : 18

Urgences : 112 depuis un portable

SAMU et Centre Anti-Poison : 15

(en cas d'urgence)

Pharmacie de garde :

Servigardes vous informe par téléphone :

08 25 74 20 30 (0,15€/minute)

www.servigardes.fr

Maison Médicale de garde de Vizille :

0 810 153 333

• Du lundi au vendredi : 20h-23h

• Le samedi : 14h-18h et 19h-23h

• Le dimanche : 9h-12h, 14h-18h et 20h-23h

Les accès directs sont déconseillés.

Il vaut mieux téléphoner avant de se déplacer.



Déchets :

Numéro vert concernant la collecte et la gestion des déchets :

0800 500 027

(Commande de bac pour les déchets ménagers, date de la collecte des encombrants, etc.)

Les déchèteries :

Péage du Vizille :

Rue du Maquis de l'Oisans, 38220 Vizille

Champ sur Drac :

Rue Léo Lagrange, 38560 Champ-sur-Drac

Vaulnaveys-Le-Haut :

D5E-38410 Vaulnaveys-le-Haut

Jours fériés - Collecte des ordures ménagères :

Désormais, la collecte sera maintenue les jours fériés !

Néanmoins, trois exceptions sont à noter :

- le 1^{er} mai

- le 25 décembre

- le 1^{er} janvier qui auront lieu respectivement les 26 décembre, 2 janvier et 2 mai.

En résumé, désormais vous pourrez sortir votre bac le dimanche soir pour la collecte du lundi, même si le lundi est un jour férié (hors 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier).



Voirie

Toutes les demandes liées à ce service doivent être faites auprès de Grenoble-Alpes Métropole au : 0 800 500 027 ou en ligne sur le site lametro.fr

Cette ligne est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h



Eau :

Potable et Assainissement :

Coordonnées utiles à vos démarches :

• Problèmes techniques liés à l'eau potable (fuites, pression, travaux, qualité de l'eau...)

et souscription d'abonnement, résiliation,

facturation : 04 85 59 50 00 ou sur le site :

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/218-eau-potable.htm>

• Astreinte eau potable et assainissement (soir et week-end et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente) : 04 76 98 24 27

Les abonnés à l'eau de Notre Dame de Mésage pourront se rendre aussi, s'ils le désirent, à l'accueil du secteur de Grenoble-Alpes Métropole situé 43 avenue du Maquis de l'Oisans à Pont de Claix (du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, le vendredi de 8h30 à 11h30).

• Problèmes techniques liés à l'assainissement : 0 800 500 048



Trésor Public :

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Trésorerie de Vizille est fermée. Pour le paiement de vos factures locales, adressez-vous à la Trésorerie de Vif. Pour le paiement de vos impôts, adressez-vous au Centre des Impôts de Grenoble, rue Rhin et Danube.

Et pour le paiement de vos amendes et factures locales dotées d'un QR-Code, adressez-vous aux Tabac-Presses de Vizille.

Plus d'infos sur www.notredamedemesage.fr.

Pour trouver votre buraliste, flashez le QR CODE ci-contre :



Horaires des déchetteries du 1^{er} avril au 31 octobre 2023 :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Péage de Vizille	Fermé	12:30 - 18:00	12:30 - 18:00	12:30 - 18:00	09:00 - 12:00 13:15 - 18:00	09:00 - 12:00 13:15 - 18:00	PROXI
Champ-sur-Drac	09:00 - 12:00 13:30 - 18:00	13:15 - 18:00	09:00 - 12:00 13:30 - 18:00	13:15 - 18:00	09:00 - 12:00 13:30 - 18:00	09:00 - 12:00 13:30 - 18:00	PROXI +
Vaulnaveys-le-Haut	08:45 - 12:00 13:00 - 18:00	MAXI					

Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2023

- **Responsable de Publication :**

Jérôme BUISSON

- **Comité de rédaction :**

Commission Communication

- **Graphisme Mise en Page :**

Lisa.mgm

- **Impression :** Mairie

- **Tirage :** 520 exemplaires



VOTRE PHOTO DE LA COMMUNE ICI ?

Envoyez-la par mail à :

communication@notredamedemesage.fr

AGENDA 2023

- 27 mars au 7 avril **Pré-inscription école**
- 1er avril **Yes - Yoga et Sophrologie**
- 1er avril **Concours de belote du Club de l'âge heureux**
- 1er avril **Concert Chorale AtChaPoly**
- 24 avril au 4 juin **Collecte de textiles**
- 9 avril **Concours hippique**
- 30 avril **Festival des Contes par Alpina Time et Conte à la clé**
- 8 mai **Cérémonie de commémoration**
- 13 mai **Yes - Yoga et Sophrologie**
- 13 mai **Loto du Sou des écoles**
- 2-3-4 juin **Festival Les Délices Perchés**
- 10 juin **Yes - Yoga et Sophrologie**
- 11 juin **Concours hippique**
- 18 juin **Concert Musique et chants du monde**
- 18 juin **Concours hippique**
- 18 juin **40 ans de l'ASNDM**
- 24 juin **Kermesse de l'école**
- 10 au 28 juillet **Centre de Loisirs**
- 6-7-8 octobre **Festival Festimesajoie**

Mairie - Ouverture au public

L'accueil de la Mairie est ouvert au public :

Lundi : 13h30-17h30

Mardi : 13h30-18h00

Vendredi : 13h30-18h00

En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message sur le répondeur de la Mairie.

Mairie Notre-Dame-de-Mésage

Place de la Mairie

38220 Notre Dame de Mésage

Tél. 04 76 68 07 33

Mail : mairie.ndmesage@wanadoo.fr

Web : www.notredamedemesage.fr

Communication

Pour être mieux informés, rendez-vous sur le site www.notredamedemesage.fr